

# CRITÈRES DE SÉLECTION

## EAU LIBRE 2023

---

### PRINCIPES GÉNÉRAUX

---

Le Directeur Technique National sélectionne les athlètes.

Il arrête la sélection nominative sur proposition du Directeur des équipes de France Eau Libre

Le Directeur Technique National peut à tout moment retirer de la liste des sportifs et/ou sportives sélectionné(e)s, toute nageuse ou tout nageur qui ne serait pas en mesure de disputer dans des conditions optimales la compétition pour laquelle il ou elle a été retenu(e), en raison de blessure, de pathologie ou de contre-indication médicale.

Après consultation de l'encadrement technique de l'équipe de France, le Directeur Technique National peut, à tout moment, retirer de la liste des sportifs et/ou sportives sélectionné(e)s, toute nageuse ou tout nageur qui aurait fait preuve d'un comportement répréhensible (vis-à-vis des lois et règlements nationaux ou internationaux) ou d'une attitude susceptible d'entraver le bon fonctionnement de l'équipe de France, ou pouvant porter atteinte à l'image et aux valeurs de cette dernière et de la Fédération Française de Natation.

---

*Précision concernant la rédaction : pour des raisons de facilité rédactionnelle, à chaque fois qu'il est écrit « les nageurs... », il faut comprendre « les nageuses et les nageurs... ».*

---

# CRITÈRES DE SÉLECTION

## EAU LIBRE 2023

### Le mot de Jacco Verhaeren Directeur des Équipes de France



Les critères de sélection sont un moyen équitable de décider qui sera qualifié pour la/les compétitions internationales de référence.

#### Les objectifs, pour chaque délégation nationale seront :

- de sélectionner la meilleure équipe possible (épreuves individuelles et relais),
- de permettre une performance optimale, pour l'équipe et pour chaque nageur.

La qualification n'est pas l'objectif final, mais une étape importante vers l'objectif final

### MÉDAILLE

FINALE

DEMI-FINALE

EXPÉRIENCE

Les critères de sélection doivent refléter ce que nous voulons réussir tous ensemble sur la compétition internationale de référence c'est-à-dire :

- Être à notre/votre **meilleur niveau** sur chaque compétition, tant individuellement que collectivement (relais).
- **Maximiser les résultats** par ordre de priorité : médaille, finale, demi-finales, expérience.
- Performer **au bon moment** .

Stratégie applicable aux différentes sélections nationales

# CRITÈRES DE SÉLECTION

## EAU LIBRE 2023



FÉDÉRATION  
INTERNATIONALE  
DE NATATION

### Championnats du monde

Fukuoka (JPN)



### Championnats d'Europe Juniors

Lieu à déterminer



FÉDÉRATION  
INTERNATIONALE  
DE NATATION

### TEST EVENT

Paris (FRA)



### Coupe de la Comen

Lieu à déterminer



14 au 20 juillet 2023

### Championnats du monde Séniors

Fukuoka (JPN)  
Mer

Épreuves individuelles

5 km, 10 km

Épreuves de relais

6 km **mixte** - 4 x 1500m, composé de 2 **filles**, 2 **garçons**

#### 1. Responsables d'équipe

#### 2. Compétition de sélection

Open de Martinique, du 22 au 23 avril 2023.

#### 3. Règles de sélection aux épreuves individuelles

Seront proposés à la sélection, **les deux premiers nageurs français de chaque épreuve de la compétition citée au point 2.**

#### 4. Règles de sélection à l'épreuve de relais

**4.1** Tout nageur sélectionné à une ou deux épreuves individuelle(s) est éligible au titre du relais.

**4.2** Sur proposition du directeur de l'équipe de France Eau Libre, le directeur des équipes de France pourra proposer au Directeur Technique National de sélectionner jusqu'à deux nageuses et/ou jusqu'à deux nageurs sélectionné(e)s aux épreuves des 800 et 1500 nage libre en Natation Course pour constituer ce relais.

#### 5. Dispositions générales

**5.1** Toutes les qualifications sont établies sous réserve qu'une préparation adéquate pour performer sur cette compétition soit effectivement planifiée.

**5.2** Les exemptions au processus de qualification ne pourront être accordées que par le Directeur Technique National.



**Stéphane LECAT**  
Directeur Eau libre



**Bertrand BOMPIEYRE**  
Entraîneur en chef



### Championnats d'Europe Juniors

Lieu à déterminer

#### 2. Catégories d'âge

<b>Juniors 1 :</b>	<b>Filles 14-15 ans</b>	<b>Garçons 14-15 ans</b>	nés en 2009 et 2008.
<b>Juniors 2 :</b>	<b>Filles 16-17 ans</b>	<b>Garçons 16-17 ans</b>	nés en 2007 et 2006.
<b>Juniors 3 :</b>	<b>Filles 18-19 ans</b>	<b>Garçons 18-19 ans</b>	nés en 2005 et 2004.

#### 3. Épreuves individuelles

<b>Juniors 1 :</b>	5 kilomètres
<b>Juniors 2 :</b>	7,5 kilomètres
<b>Juniors 3 :</b>	10 kilomètres

#### 4. Épreuves de relais

Relais mixte 4 x 1250m 16 ans et moins, 2 filles - 2 garçons  
Relais mixte 4 x 1250m 19 ans et moins, 2 filles - 2 garçons

#### 1. Responsable d'équipe

#### 5. Pré-requis à la sélection aux épreuves individuelles

**5.1** Tout nageur appartenant à une des catégories citées au **point 2** et prétendant à la sélection devra préalablement faire valoir une performance réalisée en grand bassin, lors d'une compétition en Natation Course inscrite au calendrier régional ou national, dans la période du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 18 juin 2023.

**5.2** Les performances réalisées dans le cadre du **point 5.1** seront considérées puis validées par le Directeur de l'équipe de France Eau Libre.

**5.3** Temps de référence aux pré-requis dans le tableau ci-dessous :

Catégories / âges		400m NL		800m NL		1500m NL	
<b>Juniors 1</b>	14 ans	4:40.-	4:20.-	9:30.-	8:53.-	18:00.-	17:04.-
	15 ans	4:32.-	4:14.-	9:15.-	8:43.-	17:35.-	16:39.-
<b>Juniors 2</b>	16 ans	4:28.-	4:09.-	9:08.-	8:36.-	17:20.-	16:24.-
	17 ans	4:25.-	4:04.-	9:02.-	8:28.-	17:08.-	16:12.-
<b>Juniors 3</b>	18 ans	4:22.-	4:00.-	8:56.-	8:22.-	17:00.-	16:04.-
	19 ans	4:20.-	3:57.-	8:52.-	8:18.-	16:54.-	15:58.-



**Benjamin**  
**TRANCHARD**



#### 6. Compétition de sélection

Championnats de France Eau Libre 2023

#### 7. Règles de sélection aux épreuves individuelles :

**7.1** Le règlement de la compétition fixe la participation à 3 nageurs maximum par nation et par épreuve individuelle.

**7.2 Sélection au 5 kilomètres, qui concerne les Juniors 1 :** seront proposés à la sélection les deux premiers nageurs français de l'épreuve du **5 kilomètres** disputée lors de la compétition citée au **point 6**, à la condition expresse de ne pas être devancé par un concurrent français ne répondant pas aux pré-requis décrits au **point 5**.

**7.3 Sélection au 7,5 kilomètres, qui concerne les Juniors 2 :** seront proposés à la sélection les deux premiers nageurs français de l'épreuve du **10 kilomètres** disputée lors de la compétition citée au **point 5**, à la condition expresse de ne pas être devancé par un concurrent français ne répondant pas aux pré-requis décrits au **point 5**.

**7.4 Sélection au 10 kilomètres, qui concerne les Juniors 3 :** seront proposés à la sélection les deux premiers nageurs français de l'épreuve du **10 kilomètres** disputée lors de la compétition citée au **point 5**, à la condition expresse de ne pas être devancé par un concurrent français ne répondant pas aux pré-requis décrits au **point 5**.

**7.5** Considérant les **points 7.2, 7.3 et 7.4**, le Directeur de l'équipe de France Eau Libre pourra compléter l'équipe par la sélection d'un 3<sup>ème</sup> nageur français par épreuve, répondant chacun au **point 5** et au regard de ses performances en Eau Libre.

**7.6** La décision finale restant soumise à la discrétion du Directeur Technique National ou de son représentant.



# Critères de sélection

## Eau Libre 2023



### 8. Règles de sélection aux épreuves de relais :

- 8.1 Tous les nageurs sélectionnés sont **éligibles** au titre des relais selon les âges décrits au **point 4**.
- 8.2 Les relais seront sélectionnés à la discrétion du DTN ou de son représentant, en tenant compte de la charge des programmes individuels et des opportunités pour chaque relais de performer.

### 9. Dispositions générales

- 9.1 Toutes les qualifications sont établies sous réserve qu'une préparation adéquate pour performer sur cette compétition soit effectivement planifiée.
- 9.2 Tous les nageurs sélectionnés sont tenus de participer au stage et ou regroupement préparatoire de l'équipe de France, dates et lieu à déterminer.
- 9.3 Les exemptions au processus de qualification ne pourront être accordées que par le Directeur Technique National.





30 juillet au 6 août

### TEST EVENT

## Coupe du monde FINA

Paris (FRA)  
Seine

Épreuves individuelles

10 km

Épreuves de relais

6 km **mixte** - 4 x 1500m, composé de 2 **filles**, 2 **garçons**

#### 1. Responsables d'équipe

#### 2. Compétition de sélection

10 kilomètres de l'Open de Martinique, du 22 au 23 avril 2023.

#### 3. Règles de sélection aux épreuves individuelles

Seront proposés à la sélection, **les cinq premiers nageurs français de chaque épreuve de la compétition citée au point 2.**

#### 4. Règles de sélection à l'épreuve de relais

**4.1** Tout nageur sélectionné au 10 km individuel est éligible au titre du relais.

**4.2** Plusieurs relais pourront être proposés.

#### 5. Dispositions générales

**5.1** Toutes les qualifications sont établies sous réserve qu'une préparation adéquate pour performer sur cette compétition soit effectivement planifiée.

**5.2** La participation de tous les sélectionnés au stage préparatoire (**du 30 juillet au 4 août**) est obligatoire.

**5.3** Les exemptions au processus de qualification ne pourront être accordées que par le Directeur Technique National.



**Stéphane LECAT**  
Directeur Eau libre



**Bertrand BOMPIEYRE**  
Entraîneur en chef



### Coupe de la COMEN

Lieu à déterminer

#### 2. Catégories d'âge

**Juniors 1 :** Filles 14-15 ans Garçons 14-15 ans nés en 2009 et 2008.  
**Juniors 2 :** Filles 16-17 ans Garçons 16-17 ans nés en 2007 et 2006.

#### 3. Épreuves individuelles

**Juniors 1 :** 5 kilomètres  
**Juniors 2 :** 7,5 kilomètres

#### 4. Épreuves de relais

**Relais mixte 4 x 1250m Juniors 1, 2 filles - 2 garçons**  
**Relais mixte 4 x 1250m Juniors 2, 2 filles - 2 garçons**

#### 1. Responsable d'équipe

#### 5. Pré-requis à la sélection aux épreuves individuelles

**5.1** Tout nageur appartenant à une des catégories citées au **point 2** et prétendant à la sélection devra préalablement faire valoir une performance réalisée en grand bassin, lors d'une compétition en Natation Course inscrite au calendrier régional ou national, dans la période du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 18 juin 2023.

**5.2** Les performances réalisées dans le cadre du **point 5.1** seront considérées puis validées par le Directeur de l'équipe de France Eau Libre.

**5.3** Temps de référence aux pré-requis dans le tableau ci-dessous :

Catégories / âges		400m NL		800m NL		1500m NL	
Juniors 1	14 ans	4:40.-	4:20.-	9:30.-	8:53.-	18:00.-	17:04.-
	15 ans	4:32.-	4:14.-	9:15.-	8:43.-	17:35.-	16:39.-
Juniors 2	16 ans	4:28.-	4:09.-	9:08.-	8:36.-	17:20.-	16:24.-
	17 ans	4:25.-	4:04.-	9:02.-	8:28.-	17:08.-	16:12.-

#### 6. Compétition de sélection

Championnats de France Eau Libre 2023

#### 7. Règles de sélection aux épreuves individuelles :

**7.1** Le règlement de la compétition fixe la participation à 2 nageurs maximum par nation et par épreuve individuelle.

**7.2 Sélection au 5 kilomètres, qui concerne les Juniors 1 :** seront proposés à la sélection les deux premiers nageurs français de l'épreuve du **5 kilomètres** disputée lors de la compétition citée au **point 6**, à la condition expresse de ne pas être devancé par un concurrent français ne répondant pas aux pré-requis décrits au **point 5**.

**7.3 Sélection au 7,5 kilomètres, qui concerne les Juniors 2 :** seront proposés à la sélection les deux premiers nageurs français de l'épreuve du **10 kilomètres** disputée lors de la compétition citée au **point 5**, à la condition expresse de ne pas être devancé par un concurrent français ne répondant pas aux pré-requis décrits au **point 5**.

**7.6** La décision finale restant soumise à la discrétion du Directeur Technique National ou de son représentant.

#### 8. Règles de sélection aux épreuves de relais :

**8.1** Tous les nageurs sélectionnés sont **éligibles** au titre des relais selon les catégories décrites au **point 4**.

**8.2** Les relais seront sélectionnés à la discrétion du DTN ou de son représentant, en tenant compte de la charge des programmes individuels et des opportunités pour chaque relais de performer.

#### 9. Dispositions générales

**9.1** Toutes les qualifications sont établies sous réserve qu'une préparation adéquate pour performer sur cette compétition soit effectivement planifiée.

**9.2** Tous les nageurs sélectionnés sont tenus de participer au stage et ou regroupement préparatoire de l'équipe de France, dates et lieu à déterminer.

**9.3** Les exemptions au processus de qualification ne pourront être accordées que par le Directeur Technique National.



Benjamin  
TRANCHARD

